

Mardi du Quai Voltaire 30/11/2021

Coopératives agricoles, évolution ou révolution ?

Note de cadrage

Les coopératives agricoles, par leur nombre (2.300), le pourcentage d'agriculteurs associés (les trois quarts adhèrent au moins à une coopérative), leur chiffre d'affaires (40% du secteur), l'emploi qu'elles génèrent (38% du secteur), constituent l'organisation centrale et traditionnelle du secteur agroalimentaire de notre pays, et une force économique déterminante.

Pourtant, on s'interroge parfois sur la capacité du modèle humaniste de la loi de 1947 (un homme une voix plutôt qu'un euro une voix) et les principes de l'économie solidaire et sociale sous-jacents (qui ne disaient pas encore leur nom) à répondre aux défis des marchés mondiaux et de l'alimentation de masse. Entre 2008 et 2018, les rapprochements de coopératives et les acquisitions d'entreprises privées se sont multipliés, renforçant l'intégration verticale et faisant grimper le chiffre d'affaires des « top 100 » de 40 %. Le nombre de coopératives au chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros est passé de 4 à 9, totalisant désormais 36 milliards d'euros, soit 40 % du secteur.

Dans l'économie mondialisée, ouverte à la concurrence, comment les coopératives peuvent-elles assurer la compétitivité et renforcer le pouvoir économique des agriculteurs ? L'effet taille est-il le facteur de compétitivité déterminant ?

Dans la révolution technologique que nous traversons, la digitalisation de l'économie ou la robotisation de la production annoncent-elles une plus grande indépendance de l'agriculteur ? Un moins grand besoin de coopération dans l'agriculture ?

Face aux défis de l'agriculture d'aujourd'hui, en particulier :

1. nourrir les hommes dans le respect des écosystèmes et des engagements commerciaux et environnementaux internationaux,
2. rémunérer équitablement les producteurs agricoles,
3. promouvoir la souveraineté alimentaire et la demande de produits français,
4. protéger la santé des consommateurs et des citoyens,

il est proposé de croiser les points de vue d'un producteur avec ceux des représentants des coopératives et d'articuler le débat autour des questions suivantes :

1. La gouvernance des coopératives est-elle toujours à l'heure de l'économie sociale et solidaire ?

- Y a-t-il conflit entre taille et statut des coopératives ?
 - Le personnel de direction des coopératives doit-il ou peut-il être intéressé au chiffre d'affaires ?
 - Y a-t-il des tailles critiques ?
 - Faut-il attendre deux catégories d'agriculteurs ?
 - d'une part le coopérateur attaché à sa coopérative d'origine, soucieux des choix stratégiques, du choix des dirigeants, des investissements et de la demande croissante de productions locales traçables ou Bio,
 - d'autre part le coopérateur moins intéressés par les choix stratégiques ou les dirigeants pourvu que soient assurés la rémunération de ses apports, les approvisionnements au meilleur prix et des services essentiels tels que l'analyse des marchés.
 - Y a-t-il une manière particulière pour une coopérative de prendre en compte l'aide internationale ?
2. Les coopératives agricoles disposent-elles des moyens juridiques et financiers pour accompagner les agriculteurs dans leur vocation à nourrir les hommes tout en assurant une rémunération équitable de leurs adhérents ?
3. Comment les coopératives peuvent-elles renforcer leur indépendance, leur pouvoir économique et le bien-être de leurs adhérents ?
- Quelle croissance externe ? Quelles fusions ? Quel regroupement avec des entreprises privée ou avec des coopératives innovantes les coopératives agricoles peuvent-elles envisager ?
 - Comment la coopération peut-elle défendre le pouvoir économique du monde agricole face aux risques inhérents à la production de matière vivante ?
 - Comment les coopératives peuvent-elles fidéliser leurs adhérents et favoriser une participation confiante ?
4. Quel maillage territorial rechercher ? Le maillage territorial est-il une priorité partagée par l'ensemble des coopératives ?
5. Comment les coopératives peuvent-elles apporter leur concours à la reconquête de notre souveraineté alimentaire ?